



PROCÈS VERBAL

Commission Territoriale de Discipline

Samedi 18 octobre 2025

Réunion à CDOS, 18 Rue Pierre de Coubertin, 22000 Saint-Brieuc de 09h à 12h30

Composition de la commission :

Président : Jacques MORIZUR

Secrétaire de séance : Laure BEAUDOUIN

Membres : Philippe BARBERET, Justine GAC, Vincent LE BRIS, Anne-Marie LECOCQ, Joël VOYE, Pierre JOLIVET

Dossier 21E87 :

Retrait :

Match : U18F BRAS EXCEL

Concerné : Joueur mineure

Club : Club B

Motif retenu : A5. Fautes Individuelles - Atteintes aux personnes - Brutalités

Sanction : 3 dates fermes

Pénalité financière : 180 €

Dossier 21E92 :

Retrait :

Match : 2EME DIV MAS

Concerné : Joueur mineur

Club : Club A

Motif retenu : A5 . Fautes individuelles - Atteintes aux personnes - Action de jeu particulièrement dangereuse sans retenue

Sanction : 1 date ferme / 1 date avec sursis

Pénalité financière : 90 €

Dossier 21E94 :

Retrait :

Match : HON MAS

Concerné Joueur

Club : Club B

Motif retenu : .

Sanction : Relaxe

Pénalité financière : 0 €



Dossier 21E99 :

Retrait :

Match : U18F BRAS EXCEL

Concerné : Joueur mineure

Club : Club B

Motif retenu : .

Sanction : Relaxe

Pénalité financière : 0 €

Dossier 21F02 :

Retrait :

Match : PNT FEM

Concerné : Joueur

Club : Club B

Motif retenu : A1 . Fautes individuelles - Atteinte aux personnes - Attitude incorrecte après la rencontre avec circonstances aggravantes

Sanction : 2 dates fermes

Pénalité financière : 120 €

Dossier 21F10 :

Retrait :

Match : 2EME DIV MAS

Concerné : Joueur

Club : Club A

Motif retenu : A5 . Fautes individuelles - Atteintes aux personnes - Jet de ballon volontaire sur adversaire après provocation

Sanction : 4 dates fermes / 2 dates avec sursis

Pénalité financière : 300 €

Jacques MORIZUR
Président de la Commission Territoriale de Discipline